

Tous
engagés

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Inclus les intérêts des parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 1,25 % pour l'année 2019.

Excédents avant ristournes aux membres	18 390 000 \$
Virements réglementaires et autres	(5 448 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	(12 000) \$
Ristournes aux membres	(3 429 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(452 000) \$
Récupération d'impôts	912 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) (ristournes aux membres)	2 517 000 \$
Utilisation RRE (FADM)	452 000 \$
Alimentation RRE	(5 433 000) \$
Alimentation Réserve générale	(7 497 000) \$
Solde à répartir	0 \$

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2019

RISTOURNE
AUX MEMBRES²
3 428 992 \$

FONDS D'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU²
452 012 \$

² La ristourne aux membres après récupérations d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		
		PARTICULIERS	ENTREPRISES	
RISTOURNE VOLUMES	Comptes	309 362 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Épargne et placement	439 901 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Fonds	255 878 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Prêts et marges de crédit	1 097 240 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Assurances ³	573 732 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
RISTOURNE PRODUITS	Ristourne produits ³	752 879 \$	MONTANT DE 50 \$⁴	